

ÉCHÉANCIER DE LA TRANSITION **ON TRAC** VERS LES SOINS POUR

« Allez-y étape par étape, instant par instant - divisez-le en éléments faciles à gérer. Félicitez-vous des étapes que vous avez accomplies. »...un parent qui est passé par là.

Âgé de 12 à 13 ans

- Commencez le questionnaire destiné aux jeunes et la liste de contrôle parent/famille
- Faites des copies de l'acte de naissance
- Apprenez comment faire un suivi ON TRAC!
- Confirmez et consultez le médecin de famille (MF) une fois par an
- Commencez/révissez le plan d'enseignement individualisé (PEI) au besoin

Âgé de 14 ans

- Consultez le médecin de famille jusqu'à deux fois par an – assurez-vous qu'il/qu'elle obtient les lettres et les rapports du spécialiste
- Obtenez une carte d'identité de la C.-B. et un numéro d'assurance sociale
- Tenez-vous au courant à propos des travailleurs sociaux et des gestionnaires de cas
- Commencez un cahier de transition
- Créez votre propre « chemin » ou plan pour l'avenir

Âgé de 15 ans

- Connectez-vous avec d'autres jeunes par le biais de camps, de sports et d'activités en dehors de l'école
- Parlez à votre médecin de famille à propos de problèmes de santé sexuels ou émotifs
- Pratiquez l'autogestion de vos soins ou la gestion des autres

Âgé de 16 ans

- Planifiez en vue du départ de l'école secondaire – révissez le PEI
- Si les services à domicile et les services d'aide à la vie sont nécessaires - apprenez en plus sur l'admissibilité
- Déterminez si une évaluation psychoéducatrice est nécessaire ou en cours
- Commencez une liste de tous les spécialistes pour adultes, les prestataires de soins et les services
- Faites une liste des médicaments, des fournitures et de l'équipement nécessaires
- Apprenez-en plus sur les bourses d'enseignement, les bourses d'entretien et les bourses d'études

Âgé de 18 ans

- Confirmez l'assurance pour adulte, l'assurance-médicaments (Pharmacare), médicale, dentaire, assurance prolongée et non-assurée
- Confirmez que les spécialistes pour adultes et les médecins de famille ont reçu les documents de transition
- Faites une demande pour un laissez-passer d'autobus pour handicapé, des permis de stationnement, le service HandyDART et le financement pour couvrir les coûts de transport
- Discutez/confirmez le tuteur légal, l'Accord de représentation et la signature des documents de consentements
- Trouvez du financement pour couvrir le coût du transport et de l'hébergement dans le cadre des visites aux Services de santé pour adultes
- Explorez les options d'épargne et les crédits d'impôt disponibles
- Confirmez les prestataires de fournitures et d'équipement pour adultes

Âgé de 19 à 24 ans

- Visitez le médecin de famille au moins deux fois par an
- Consultez le ou les spécialistes pour adultes une fois par an
- Listez tous les prestataires et les services de soins pour adultes
- Confirmez les services d'aide à la vie et de soutien
- Explorez les possibilités d'éducation et de formation professionnelle, les bourses d'études et les bourses d'entretien

Âgé de 17 ans

- Explorez les options pour conduire
- Élaborez un plan de travail ou de carrière
- Si vous êtes admissible, faites une demande pour personnes handicapées (PH) - ouvrez un compte bancaire pour personne handicapée (à 17 ans et demi)
- Plan pour l'obtention d'un diplôme secondaire ou prolongation
- Faites une demande pour « des aménagements spéciaux » si vous fréquentez l'école secondaire
- Prenez les derniers rendez-vous/identifiez les ergothérapeutes, les physiothérapeutes, les diététiciens et autres services nécessaires pour adultes
- Collectez tous les documents de transition (lettres, évaluations, rapports et listes de contrôle)
- Confirmez les 1ers rendez-vous avec tous les spécialistes pour adultes
- Créez un plan de soins de santé si vous déménagez loin de l'école
- Faites une évaluation et une mise à jour de tout l'équipement et des fournitures

Objectifs pour l'avenir

